

L'exclusion du regime provincial d'assurance maladie des enfants canadiens de familles migrantes à statut précaire



Symposium ACCESS
Montréal, le 24 octobre 2019
Médecins du Monde Canada

Médecins du Monde

Mission

Offrir et promouvoir l'accès aux soins de santé pour les personnes et les communautés exclues et vulnérables, au Canada et à l'international

Vision

Un monde où la santé est reconnue comme un droit fondamental

Valeurs

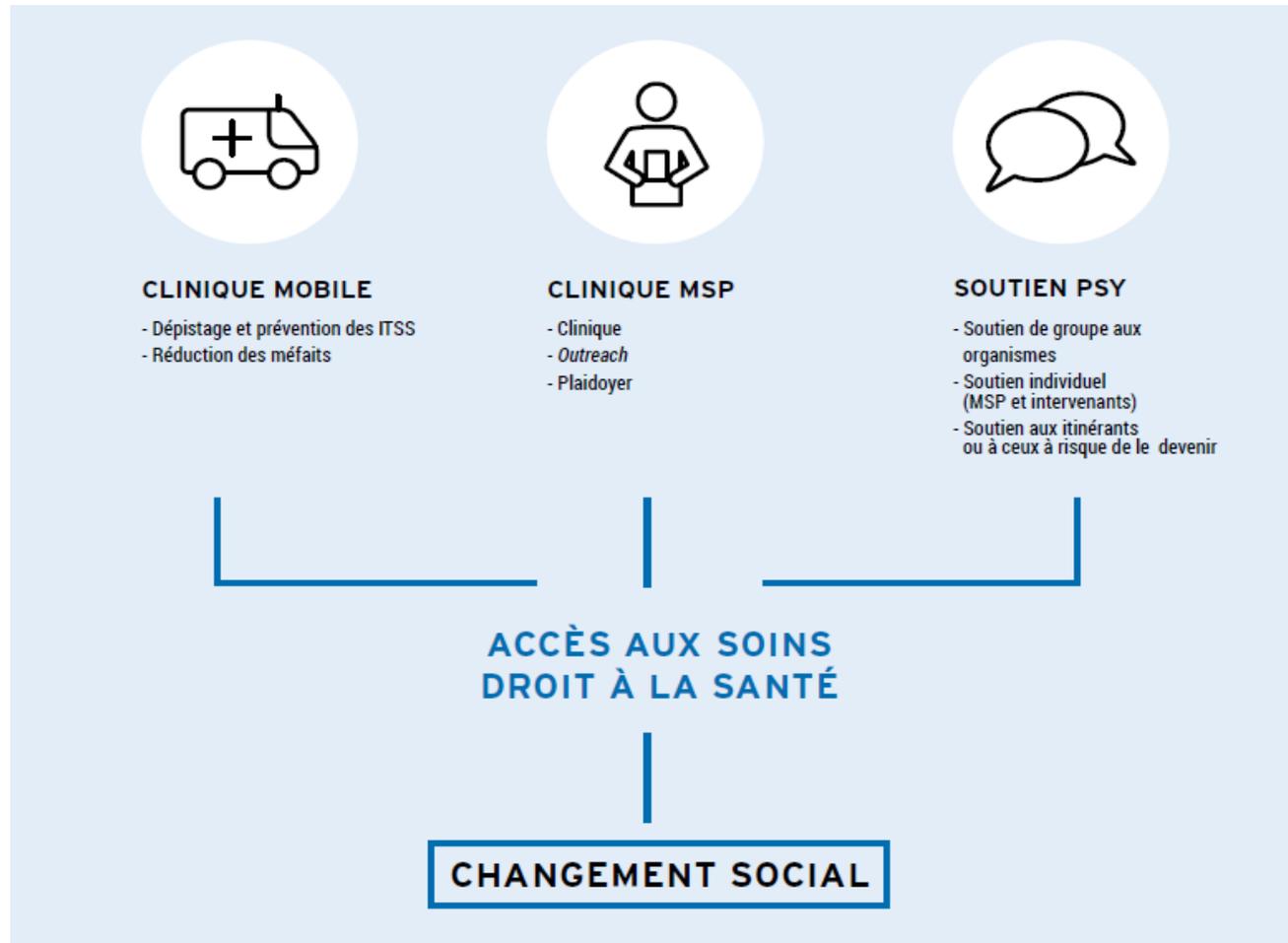
Militantisme | Autonomisation | Justice sociale | Indépendance | Équilibre

Projets

16 délégations autour du monde avec des projets nationaux et internationaux



Humanitaires chez soi - nos programmes au Canada



SOIGNE
AUSSI
L'INJUSTICE

Clinique pour les personnes migrantes à statut précaire - depuis 2011



Clinique sans rendez-vous



32 Partenariats



Près de 300 bénévoles



Infirmières et
médecins



Psychologues



Travailleuses sociales



Qui sont nos patients?

Nos patients :

- Vivent au Québec
- N'ont pas d'assurance de santé du fait de leur statut d'immigration précaire (ni RAMQ / ni PFSI)
- N'ont pas/peu de ressources financières

Durée du séjour au Canada	%
Naissance	6%
Moins de 1 an	4%
1 à 2 ans	41%
3 à 5 ans	16%
5 à 10 ans	16%
Plus de 10 ans	13%
Non renseigné	4%

Statuts migratoires	%
Citoyens	10%
Titulaire d'un permis de séjour temporaire	43%
Sans statut	41%

Manque de ressources	%
Logement temporaire/instable ou insalubre ou surpeuplé	56 %
Insécurité alimentaire	45%
Seuil de pauvreté	82 %



Qui sont les personnes sans accès au régime provinciale?

- Étudiants étrangers
- Travailleurs temporaires
- Demandeurs d'asile refusés
- En attente d'une résidence permanente
- Sans statut

ONT-ILS ACCÈS À DES SOINS DE SANTÉ COUVERTS PAR L'ASSURANCE MALADIE ?	
STATUT	COUVERTURE PAR LA RAMQ
Citoyen canadien	OUI , si résident (domicilié) au Québec. Toutefois, la RAMQ refuse d'admettre certains enfants citoyens en raison du statut migratoire de leurs parents.
Résident permanent → Ex. : immigrant économique ¹ , regroupement familial ¹ , réfugié	OUI ¹
Résident temporaire → Étudiants étrangers dont le pays d'origine a une entente avec la RAMQ ⁴ → Travailleurs étrangers avec un permis fermé ⁵ de plus de 6 mois, avec un permis de travail postdiplôme ou étant travailleur agricole	OUI ¹
→ Étudiants dont le pays d'origine n'a pas d'entente avec la RAMQ → Visiteurs → Travailleurs étrangers temporaires avec un permis ouvert ou un permis fermé ⁶ de moins de 6 mois	NON , dans la plupart des cas.
Demandeur d'asile	NON , couverture grâce au PFSI (grâce au gouvernement fédéral).
Migrant en situation irrégulière → Personnes sans statut	NON



Les enfants citoyens canadiens nés de parents à statut précaire

D'après la RAMQ, un enfant né au Québec est éligible ou peut solliciter la couverture de santé **seulement** si au moins l'un de ses parents :

- Est éligible à la RAMQ ou au PFSI

Ou

- Peut présenter le reçu de sa requête de demande de résidence permanente au niveau fédéral

La RAMQ refuse donc d'assurer certains enfants nés au Québec - **qui sont citoyens canadiens** - si aucun de leur parent ne remplit les conditions précitées



Les enfants citoyens canadiens nés de parents à statut précaire

- Tentatives de résolution par divers moyens depuis 1996
- Changement de la loi en 2001
- Non-cohérence entre la loi et la pratique



2016 - Interpellation des parties prenantes

Note de politique et
analyse juridique
demandant des
changements de pratiques

Rencontres avec les
Ministères concernés au
niveau provincial et
fédéral

CITOYENS DE SECONDE ZONE ?

Les enfants canadiens exclus du régime d'assurance maladie au Québec

La Clinique pour les personnes migrantes à statut précaire (MSP)

Depuis sa fondation en 2011, la Clinique de Médecins du Monde (McM) à Montréal soigne, réfère et oriente, lorsque possible, les personnes migrantes à statut précaire qui ne sont pas couvertes par le régime d'assurance maladie du Québec ni par le Programme fédéral de santé intérimaire (PFSI), et qui ne possèdent pas d'assurance privée ni les moyens financiers pour accéder à des soins de santé. Ces personnes sont pour la plupart en attente d'une régularisation de leur statut migratoire (demande humanitaire, parrainage, permis de travail ouvert). La Clinique de Médecins du Monde représente alors la seule possibilité pour ces femmes et ces enfants de recevoir les soins de santé et l'accompagnement dont ils ont cruellement besoin. Depuis sa création, la Clinique de McM a permis à plus de 11 000 personnes.

Résumé

Des enfants citoyens canadiens, qui sont nés et qui vivent au Québec, ne possèdent pas leur carte d'assurance maladie en raison du statut migratoire de leurs parents.

Qui sont-ils ?

Il s'agit de **petits Canadiens** n'ayant pour la plupart jamais vécu ailleurs que dans leur pays d'origine et dont les parents n'ont pas encore de statut d'immigration.

Les statuts de leurs parents sont variés : étudiants, travailleurs, demandeurs d'asile déboutés devant faire une demande humanitaire de statut... Depuis 2015, Médecins du Monde a dénombré plus de 11 000 personnes dans cette situation, à travers les services de sa Clinique.

Que dit la loi ?

La loi sur l'assurance maladie du Québec a été modifiée en 2001 pour...

Enfants canadiens exclus du régime d'assurance maladie du Québec

Les enjeux juridiques

La pratique de l'exclusion d'enfants canadiens du régime d'assurance maladie du Québec en raison du statut d'immigration de leurs parents contrevient à plusieurs lois, chartes et conventions au niveau provincial, fédéral et international.

Elle constitue ainsi :

1. Une interprétation erronée de l'alinéa 2 de l'article 5 de la Loi sur l'assurance maladie (LAM)
2. Une violation des garanties énoncées par la Charte canadienne des droits et libertés et une violation de la Charte des droits et libertés de la personne (ou Charte québécoise)
3. Une pratique qui va à l'encontre des engagements internationaux du Canada

Une interprétation erronée de l'alinéa 2 de l'article 5 de la LAM

L'article 5 de la LAM¹ fixe les conditions d'admissibilité au régime d'assurance maladie du Québec. Ainsi, et sauf exception, deux catégories de personnes sont admissibles au régime public : les personnes qui résident au Québec et les personnes qui y séjournent aux conditions prévues par le Règlement².

Selon l'article 5 de la LAM, est résident l'individu qui est domicilié au Québec, qui satisfait aux conditions prescrites par le règlement et qui est soit : citoyen, résident permanent au sens de la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés, Indien inscrit au sens de la Loi sur les Indiens ou déclaré réfugié par les



2017- 2018 - Campagne avec Amnistie Internationale

- Pétition: 19 929 signatures
- Campagne publique et politique
- Augmentation de la couverture médiatique

Nous avons besoin de vous !

[Voir sur votre navigateur](#)



Réclamez l'accès aux services de santé pour tous les enfants canadiens !



Savez-vous qu'au Québec, des enfants citoyens à part entière n'ont pas accès aux services de santé ?

En effet, la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) refuse d'accorder une carte soleil aux enfants canadiens qui vivent au Québec mais dont les parents ont un statut d'immigration non permanent ni garanti, et qui ne sont ni demandeurs d'asile ni réfugiés.



Mai 2018 - Le rapport d'enquête du Protecteur du citoyen



Justice

Équité

Respect

Impartialité

Transparence

Rapport du Protecteur du citoyen

Donner accès au régime québécois d'assurance maladie
aux enfants nés au Québec de parents au statut migratoire précaire

Québec, le 30 mai 2018

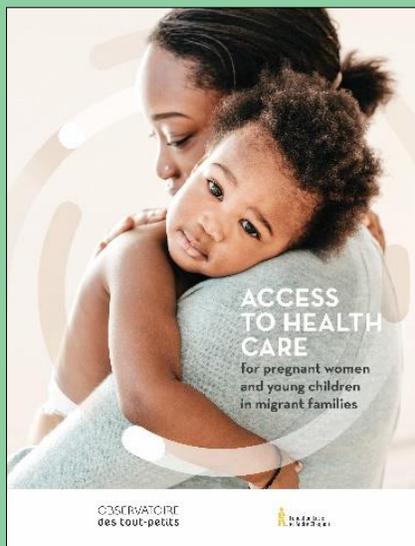
Le rapport d'enquête recommande que la RAMQ révisé son interprétation de la Loi sur l'Assurance Maladie ainsi que ses règlements concernant l'éligibilité afin que les enfants :

- *nés au Québec*
- *y demeurant de façon habituelle*
- *vivant au Québec plus de 183 jours par an*

soient considérés comme des résidents du Québec aux fins de l'éligibilité au régime public de soins de santé



Avril 2019 - Rapport de l'Observatoire des tout-petits



Un rapport complet de 64 pages



Une vidéo d'information pour sensibiliser le public



Visuels pour les présentations et les réseaux sociaux



Une brochure présentant les faits saillants du rapport



Une brochure d'information pour le réseau de la santé

Couverture Média

77 articles and entretiens



Mobilisation des partenaires 10 Lettres ouvertes et lettres d'opinion



Campagne sur les réseaux sociaux



Recommandations - Enfants citoyens

- **Directive claire** émanant du MSSS et de la RAMQ afin de confirmer que ces enfants ont accès automatiquement à une couverture
- **Projet de règlement** afin de modifier le Règlement d'application de la Loi sur l'Assurance Maladie pour l'octroi automatique d'une carte d'assurance maladie à tous les enfants nés au Québec



MERCI



medecinsdumonde.ca



[Facebook.com/MdMCanada](https://www.facebook.com/MdMCanada)



[@MdMCanada](https://twitter.com/MdMCanada)

